

# Soutenir des approches intégrées de la protection de l'enfance et de l'éducation dans les situations de refuge et de déplacement

Forum mondial pour les réfugiés 2023 - Engagement commun de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (L'Alliance) et le Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE)

## Vision

Les enfants et les jeunes accèdent à leurs droits à la protection et à une éducation inclusive et de qualité dans les situations de refuge et de déplacement.

## Résultat

Des approches holistiques et intégrées de la protection de l'enfance et de l'éducation fournies dans les situations de refuge ou de déplacement forcé, centrées sur les enfants et les jeunes et qui sont entièrement alignées avec les systèmes nationaux d'éducation et de protection de l'enfance, afin de garantir qu'ils et elles puissent exercer leurs droits à des services de protection et d'éducation continus et durables.

## Contexte

Le Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE) est un réseau public mondial de membres qui travaillent ensemble dans un cadre humanitaire et de développement afin de garantir à tous les individus le droit à une éducation de qualité, sûre, pertinente et équitable. L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (L'Alliance) est un réseau mondial d'agences opérationnelles, d'institutions universitaires, de décideurs politiques, de donateurs et de praticiens. L'Alliance soutient les efforts des acteurs humanitaires pour mettre en place des interventions de protection de l'enfance efficaces et de qualité dans les contextes humanitaires, qu'il s'agisse de personnes réfugiées ou pas. Les deux réseaux fonctionnent par le biais de processus consultatifs et multilingues avec des membres vivant et travaillant dans le monde entier, aux niveaux communautaire, infranational, national, régional et mondial. Depuis 2018, les deux réseaux travaillent ensemble pour promouvoir l'intégration et la collaboration entre l'éducation dans les situations d'urgence (ESU) et la protection de l'enfance dans l'action humanitaire (CPHA).

Les enfants représentent 41% de toutes les personnes déplacées de force alors qu'ils et elles ne représentent que 30% de la population mondiale<sup>1</sup> ; la majorité de ces enfants vont passer toute leur enfance en situation de déplacement forcé<sup>2</sup>. En 2022, environ 268 millions d'enfants et adolescents (3-18 years) dans le monde ont été touchés par des situations de crises et ont eu besoin de soutien pédagogique. Des 224 millions d'enfants en âge scolaire touchés par des situations de crise, 72 millions (32 pourcent) étaient déscolarisés, ne pouvant alors bénéficier de l'environnement protecteur qu'une éducation de qualité peut offrir<sup>3</sup>. Avec la multiplication des conflits, des catastrophes liées aux risques naturels et des situations d'urgence d'origine climatique, il n'a jamais été aussi urgent d'intégrer les enfants et les jeunes dans les interventions humanitaires et de veiller à ce que leurs droits à l'éducation et à la protection soient respectés.

Les objectifs de l'éducation et de la protection de l'enfance se recoupent et se complètent, favorisant le bien-être et le développement sain de tous les enfants et les jeunes.

Représentant deux secteurs axés sur les enfants et les jeunes, et portés par l'énergie et les expériences de divers membres du monde entier, l'INEE et l'Alliance sont dans une position unique pour soutenir les acteurs humanitaires, de tous les secteurs, afin de contribuer à des résultats holistiques et positifs en matière de protection, d'éducation et de bien-être des enfants et des jeunes. Cela implique de travailler avec le personnel enseignant et les autres personnels de l'éducation, le personnel des services sociaux, les autorités nationales et locales compétentes, les organisations de la société civile, les décideurs humanitaires et les bailleurs de fonds, afin de s'assurer que les besoins en matière d'éducation globale et de protection de l'enfance sont pris en compte à tous les âges et à tous les stades, de la petite enfance au début de l'âge adulte. Cela signifie que les personnes responsables du bien-être des enfants et des jeunes - les familles, le personnel enseignant et les autres personnels de l'éducation, le personnel des services sociaux et les communautés - soient impliquées et soutenues de manière appropriée. Les approches promues par l'Alliance et l'INEE mettent l'accent sur la collaboration avec d'autres secteurs humanitaires, notamment la santé, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) et la nutrition, ainsi que sur des questions transversales telles que la santé mentale et le soutien psychosocial, en tenant compte du genre, de l'âge et du handicap.

En renforçant leur partenariat, l'Alliance et l'INEE s'engagent à travailler encore plus étroitement avec leurs membres et partenaires, afin de créer une communauté mondiale de praticiens et praticiennes et de défenseurs de la protection de l'enfance et de l'éducation. Ceci comprend notamment le partage des capacités et des connaissances et l'utilisation des approches fondées sur des preuves et un plaidoyer commun pour améliorer l'impact collectif. L'Alliance et l'INEE s'appuieront sur les partenariats existants aux niveaux mondial, régional et national, et rassembleront les membres et les partenaires clés afin de s'assurer que toutes et tous les enfants et les jeunes qui se trouvent dans des situations de refuge et de déplacement forcé soient au cœur de la réponse.

## Description de l'engagement

L'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire et le Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence s'engage à / au :

### 1. Partage des capacités et des connaissances parmi les praticiens en protection de l'enfance et en éducation

**Description :** L'Alliance et l'INEE, nous nous engageons à faciliter des opportunités de partage de capacités et de connaissances pour les praticiens de la protection de l'enfance et de l'éducation qui travaillent avec et soutiennent les populations réfugiées ou déplacées de force à tous les niveaux, au sein d'organisations locales, nationales et internationales. Il s'agit notamment de soutenir le déploiement, l'adoption et la contextualisation des standards et des normes et des outils et conseils qui les accompagnent.

#### Actions spécifiques d'ici 2027 :

- Renforcer les capacités des acteurs de la protection de l'enfance et de l'éducation travaillant avec et soutenant les populations réfugiées et déplacées, à utiliser et contextualiser les [Normes minimales de l'INEE](#), les [Standards minimums pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire](#), et d'autres outils et approches pertinents

spécifiques aux contextes des personnes réfugiées et déplacées de force produits par les membres et les partenaires, y compris le HCR.

- Promouvoir l'adoption de la [Note d'orientation sur le soutien à la programmation intégrée de la protection et de l'éducation des enfants dans l'action humanitaire](#), y compris la contextualisation dans les contextes de personnes réfugiées et déplacées de force.
- Soutenir les acteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation et de l'aide humanitaire d'autres secteurs, afin que les enfants et les jeunes, en particulier les plus vulnérables, qui se trouvent dans des situations de refuge et de déplacement, soient au centre de la conception, la mise en œuvre et le suivi des interventions. L'objectif est d'assurer leur sécurité, d'améliorer l'accès aux opportunités et aux ressources, et d'amplifier leur voix et leur participation significative. Cela implique de promouvoir la compréhension des principes et des processus de base de la protection des personnes réfugiées.
- Renforcer l'espace partagé entre les deux réseaux tout en travaillant à l'amélioration de la cohérence de l'aide humanitaire, du développement et de la paix, en veillant à ce que notre collaboration conjointe continue à construire une communauté accessible, diversifiée et multilingue où toutes les parties prenantes ont la possibilité de s'engager, de se soutenir mutuellement et d'apprendre.

## 2. La promotion d'approches fondées sur des preuves en matière d'intégration de l'éducation et de la protection de l'enfance

**Description :** L'Alliance et l'INEE, nous nous engageons à promouvoir des approches fondées sur des preuves pour soutenir une meilleure intégration de la protection et de l'éducation des enfants dans les contextes de refuge et de déplacement forcé. Nous travaillerons avec nos membres et nos partenaires pour mieux comprendre l'impact des situations de refuge et de déplacement forcé sur la protection et l'éducation des enfants et des jeunes, et nous utiliserons ces données pour améliorer nos standards, normes et conseils techniques, nos efforts de partage des capacités et notre plaidoyer.

### Actions spécifiques d'ici 2027 :

- Collaborer avec les partenaires et les membres pour soutenir la collecte et le partage d'informations et de preuves sur l'impact de la protection de l'enfance et de l'intégration de l'éducation sur l'apprentissage, la protection et le bien-être des enfants et des jeunes.
- Faciliter le développement d'un cadre et de processus communs d'évaluation pour soutenir la programmation intégrée de l'éducation et de la protection de l'enfance, qui permettent l'analyse et l'apprentissage des programmes dans différents contextes.
- Utiliser systématiquement l'apprentissage, les preuves et les données, y compris celles provenant des membres et des partenaires, pour informer nos priorités et nos actions.

## 3. Une action collective pour un impact collectif : un plaidoyer commun pour l'intégration de la protection de l'enfance et de l'éducation

**Description :** L'Alliance et l'INEE, nous nous engageons à intensifier nos efforts collectifs de plaidoyer afin de renforcer la priorité accordée aux approches intégrées de l'éducation et de la protection de l'enfance dans les interventions en faveur des personnes réfugiées et déplacées. Nous ferons entendre les voix de nos membres, ainsi que celles des enfants et des jeunes affectés par les situations de refuge et de déplacement, afin de garantir que toutes et tous les enfants et les jeunes soient au cœur des interventions et aient la possibilité de participer de

manière significative aux décisions qui ont un impact sur leur vie. Nous plaiderons auprès des principales parties prenantes pour qu'elles accordent la priorité à l'intégration de l'éducation et de la protection de l'enfance et y consacrent les ressources nécessaires, en conjuguant leurs efforts pour renforcer les systèmes nationaux d'éducation et de protection de l'enfance et l'inclusion des enfants réfugiés.

### **Actions spécifiques d'ici 2027 :**

- Mener des actions de plaidoyer conjointes pour faire entendre la voix des enfants et des jeunes en situations de refuge et de déplacement forcé.
- Mobiliser divers groupes au sein de notre communauté collective et en partenariat stratégique avec d'autres groupes, tout en favorisant la cohérence entre l'aide humanitaire, le développement et la paix, afin de participer de manière significative aux efforts de plaidoyer en faveur d'une programmation intégrée.
- Engager les décideurs politiques, les responsables humanitaires et les principales parties prenantes à donner la priorité aux approches intégrées de l'éducation et de la protection de l'enfance dans les situations de refuge et de déplacement forcé, et à leur allouer des ressources, tout en s'alignant sur les systèmes nationaux.
- Soutenir les efforts de plaidoyer en cours qui visent à renforcer et à soutenir les capacités des systèmes nationaux lorsqu'ils cherchent à inclure les enfants et les jeunes réfugiés dans leurs services de protection de l'enfance et d'éducation.

### **Alignement de l'engagement**

Cet engagement soutient la mise en œuvre de l'engagement multipartite de l'ESU - **Éducation en situations d'urgence : action à court terme pour un bénéfice à long terme**. Il contribue également à la réalisation des engagements multipartites suivants du GRF 2023 (cliquez sur les titres pour plus de détails):

1. [Droits de l'enfant](#)
2. [Assurer un avenir durable - Vers une responsabilité partagée pour défendre le droit à l'éducation et inclure les enfants réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux](#)
3. [Développer l'éducation connectée pour les réfugiés grâce au défi de l'éducation connectée pour les réfugiés](#)
4. [Atteindre un taux de scolarisation de 15 % d'ici 2030 pour élargir l'accès des réfugiés à l'enseignement supérieur et à l'autosuffisance](#)
5. [Favoriser la santé mentale et le bien-être psychosocial](#)
6. [Égalité entre les hommes et les femmes et protection contre la violence sexiste](#)

Pour plus d'informations et les informations de contact, veuillez consulter [inee.org](http://inee.org) et [alliancecpha.org](http://alliancecpha.org).

### **Notes de fin de page**

1. HCR. (2022). Rapport des Tendances mondiales 2022. <https://www.unhcr.org/fr/global-trends>
2. UNICEF. (13 juin 2023). 43,3 millions d'enfants sont déplacés dans le monde, un nombre sans précédent. [Communiqué de presse]. <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/433-millions-denfants-sont-deplacés-dans-le-monde>
3. Education Cannot Wait. (2023, juin). Crisis-affected children and adolescents in need of education support: New global estimates and thematic deep dives. [Report]. <https://www.educationcannotwait.org/resource-library/crisis-affected-children-and-adolescents-in-need-education-support-new-global>